



Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 14 mai 2009

Monsieur le Ministre,

Nous venons de prendre connaissance des modalités de passation des évaluations nationales de CE1.

Vous affirmez, comme pour les évaluations CM2, que ce dispositif permettra tout à la fois de mesurer les acquis des élèves, de disposer d'évaluations bilans pour engager des remédiations, d'informer les parents, de disposer d'un nouvel indice de l'efficacité des enseignements, et de créer un instrument de pilotage du système éducatif.

Nous attirons votre attention sur le degré de complexité de certains exercices qui placeront artificiellement des élèves en échec. En outre, les modalités d'évaluation que vous avez retenues obéissent davantage à une logique technocratique qu'éducative. Conçues sur un mode binaire, elles ne permettront pas une connaissance fine des acquisitions des élèves.

Par ailleurs, le calendrier serré et le protocole complexe de saisie et de remontées des résultats, seront vraisemblablement sources de nombreuses difficultés et erreurs à chacune des étapes.

La multiplicité des objectifs que vous assignez à ces évaluations fait douter de leur efficacité et ne manquera pas de nourrir une grande confusion. Bien sûr, des évaluations nationales sont utiles, voire indispensables, pour faire le point régulièrement sur les performances du système éducatif, permettre sa régulation et mettre en œuvre des politiques qui permettent de pallier les difficultés et de remédier aux faiblesses du système. Mais ces objectifs peuvent être atteints par des évaluations portant sur des échantillons représentatifs, ce qui permettrait d'échapper au principal effet « pervers » à terme de ces évaluations, un travail dans les classes centré uniquement sur ce qui sera évalué au détriment du développement de compétences indispensables mais non évaluées par les tests.

Vous vous êtes engagés, lors des évaluations CM2, à ne pas publier les résultats école par école. Nous tenons à vous rappeler à quel point nous sommes attachés au respect de cet engagement afin d'éviter les classements et, dans un contexte de déssectorisation progressive, la mise en concurrence des établissements.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous vous demandons aujourd'hui, instamment, d'engager des discussions pour construire un outil garantissant véritablement la confidentialité des résultats et permettant une régulation effective et efficace des enseignements, dans le souci de la réussite de tous les élèves.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Luc BERILLE
Secrétaire général du SE-UNSA